

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 30 juin 2023
Séance du 7 juillet 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABELT Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ARSLANE Saadia

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Kémici HIMEUR (pouvoir à Evelyne URBANIAK), Madame Lucy TABELT (pouvoir à Jocelyne CHARLET), Monsieur Hamed IDLHAJ (pouvoir à Karim BACHIRI), Madame Maggy KERRAR (pouvoir à Ophélie POULAIN), Monsieur Sébastien CINQUEMANI (pouvoir à Mohamed ZAIR), Madame Brigitte MORANTIN (pouvoir à Claudine PARNETZKI), Madame Laurence CORDIER (pouvoir à Kelly DINI)

Membre absent : Madame ARSLANE Saadia

OBJET : Occupation du domaine public pour les commerçants wazierois

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment l'article L.2125-1 ;

Considérant l'impact économique significatif subi dernièrement par les commerçants locaux ;

Considérant l'importance de soutenir les entreprises locales, les commerçants et les artisans dans cette période difficile ;

Considérant l'importance du commerce de proximité pour l'attractivité et la vitalité de notre commune ;

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :

- La gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerçants de la commune pour l'année 2023.
- Cette mesure concerne tous les commerces utilisant le domaine public pour leur activité.
- Les commerçants bénéficiant de cette mesure devront se conformer à toutes les réglementations applicables, notamment en matière de santé, de sécurité et d'accessibilité.

Vote : Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 27/07/2023
Envoyé en préfecture : 25/07/2023
Reçu en préfecture : 25/07/2023
Identifiant : 059-215906546-20230707-2023_080B-DE